

## Conseil d'administration du 29 juin 2026

### **Cellule d'écoute psychologique ACCA : 30 000 €**

Champ visé par la circulaire CVEC :

☒ Favoriser l'accès à la santé/prévention

**Contexte** : Permanences psychologiques pour les étudiants en détresse ou ayant besoin d'un accompagnement psychologique

La cellule psy en présentiel pour 26/27 sur tous les sites universitaires

Reconduction du dispositif existant déjà à Amiens de cellule d'écoute psychologique pour les étudiantes et extension aux sites délocalisés (toutes les villes universitaires)

#### **Lieux et horaires :**

2 permanences de 3h/semaine à Amiens

1 permanence de 3h45/mois pour Compiègne/Beauvais/Creil/Laon/Soissons/Saint Quentin.

**Nombre de personnes attendues** : 500

**Partenaire** : Titulaire retenu par le marché

**Budget** : 30 000 € financés sur la CVEC

Le conseil d'administration est appelé à se prononcer.